

Prochain Conseil

Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre.

26 novembre à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 50 du 17 octobre 2013

Le 17 octobre 2013 s'est réuni le conseil municipal sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON. À l'ordre du jour le règlement sur l'eau, les travaux en cours et à venir et l'achat d'un terrain en centre bourg.

MM. BEAUCHAMP, BRISHOUAL et DANTEC, absents et excusés, ont respectivement donné pouvoir à MM. CORNEC, POUPON et VIGNON.

I Règlement sur l'eau

La version définitive du règlement sur l'eau est approuvée à l'unanimité. Julien POUPON, adjoint aux finances, explique la finalité du document. Il régit les droits et devoirs des abonnés et du service de l'eau. Après retour de la préfecture, ce document sera consultable à la mairie, sur le site Internet ou sur demande. Chaque abonné sera averti de son existence par un courrier accompagnant leur facture de fin d'année et aura un mois après sa réception pour s'y opposer. Passé ce délai, il sera tacitement accepté. Par contre, chaque nouvel abonné signera

à la mairie un contrat d'engagement et d'acceptation du règlement.

II Réserve foncière

Le maire propose que le terrain de 1 148 m² jouxtant l'école et le salon de coiffure soit directement acheté par la commune. En effet, cet achat aurait dû se faire par l'intermédiaire de la Communauté de communes ; mais le projet ayant évolué, cette réserve foncière à proximité de l'école permettra une extension de l'école, de la garderie, du réfectoire et l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque plus spacieuse et moderne. Le conseil approuve cette transaction au prix de 80 360 € plus 6 600 € de frais.

III Travaux divers

- Route du Stum : après l'enfouissement des réseaux, vont débuter des travaux d'aménagement sur la RD47, après la Toussaint. Un plateau surélevé (ralentisseur) sera fait au niveau de l'entrée de la résidence Rurale. Des aménagements piétonniers seront dessinés pour

rallier le bourg en toute tranquillité. Le coût des travaux de 135 205 € HT sera financé en partie par une contribution du Conseil général à la voirie (24 000 €), et des subventions régionale et départementale (30 et 20%). Un surcoût d'environ 6 000 € sera à imputer à ce projet, pour faire des busages imposés par la protection du captage ainsi que des traversées de résine.

- Pen ar Valy : les travaux de voirie ont débuté fin septembre.

IV En bref

- Subventions : le conseil alloue au Comité d'Animation une première subvention de 1 200 € pour la confection du char pour le carnaval de la Lune Étoilée et 200 € à l'association « Livre Échange » pour une exposition en mars 2014.

- Rythmes scolaires : Pascale CORRE, adjointe à l'enfance, indique que la réflexion se poursuit avec les parents d'élèves, les professeurs des écoles. D'ici la fin de l'année, une proposition sera faite à l'inspection académique.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les 9 élus du CMJ se sont retrouvés au foyer samedi 19 octobre avec l'animateur Julien BRUEZIERE pour démarrer l'opération de financement de leurs projets : une vente de pizzas. Maintenant, ils sont conscients qu'il faut prendre en compte beaucoup d'éléments avant de lancer une activité ; ils ont réfléchi lors de plusieurs rencontres à toutes les questions qu'il faut se poser pour réussir une opération.

Pendant 15 jours, ils vont tenter de vendre des pizzas que les acheteurs pourront retirer vendredi 8 novembre, à Ti an Holl, dès 17H30. Ce sera l'occasion pour eux d'apprendre à se présenter et à expliquer leurs projets. Bien sûr, il reste beaucoup de réflexions à venir pour les finaliser, avant de pouvoir les présenter devant le conseil municipal des adultes. En tous cas, ces jeunes élus sont très motivés et assidus aux

réunions.

En attendant leur prochain conseil, auquel chacun d'entre vous pourra assister, merci de les encourager dans leur démarche.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 13 septembre est née à Brest **Louise LE NEÛN**, domiciliée 24 allée de Balanec.

Le 16 septembre est née à Landerneau **Erell FABULET**, domiciliée 350 route de Kerhuel.

Le 2 octobre sont nés à Brest **Manoé et Valentin SÉNÉ**, domiciliés 8 résidence Ty Guen.



CADASTRE

Le cadastre est un ensemble de plans et de fichiers administratifs qui recense toutes les propriétés immobilières situées dans chaque commune française et qui en consigne leur valeur afin de servir de base de calcul à certains impôts (impôt foncier entre autres).

Ce cadastre doit donc être remis à jour régulièrement pour y noter les constructions neuves, les démolitions, les additions de constructions et toutes les autres modifications apportées depuis le dernier relevé.

À partir du 4 novembre prochain, le service du cadastre va entreprendre cette opération de mise à jour sur la commune.

Un géomètre du cadastre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser tous les changements ne figurant pas au plan.

Le texte complet ainsi que l'arrêté préfectoral sont affichés à la mairie. Nous vous remercions de faire bon accueil aux agents chargés d'effectuer ces relevés.

Depuis 2008, le cadastre est consultable gratuitement sur Internet à l'adresse www.cadastre.gouv.fr. Il est bien sûr également consultable à la mairie.



LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants à Saint-Urbain ou les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2014 et qui n'ont pas déjà été inscrits d'office peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre prochain. En cas de doute sur votre inscription, vous pouvez vous renseigner à la mairie.

Les documents nécessaires sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe ou inscription au rôle des contributions).



PETITES ANNONCES

Chatons de 2 mois à adopter, mâles et femelles de couleurs différentes, sevrés fin octobre.
Contact au 02 98 25 07 23



Jeune fille 14 ans 1/2 avec expérience propose du baby-sitting le week-end et les vacances scolaires. Contact au 06 52 09 27 07.

Perdu 2 chatons tigrés type européens avec collier anti-puce aux alentours de Kerdostin. Contact au 02 98 25 07 33.

Objets trouvés : un bracelet enfant, une écharpe, un téléphone, ...

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 18 novembre

Allaitement maternel : une question de santé publique ou de mode de vie

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde .. 32 37
- Médecin.....02 98 25 02 37
- Kiné.....02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier.....02 98 25 07 21
- Pôle social02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM.....02 98 25 87 26
- Taxi06 99 44 56 66



RECENSEMENT

Les personnes nées en octobre - novembre 1997 sont tenues de se faire recenser à la mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans un délai d'un mois à compter de ce jour.

Les jeunes sont donc invités à passer à la mairie, munis du livret de famille des parents.

HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h15 / 13h30-18h30
Jeudi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Samedi : 8h45-12h15

CALENDRIER DE COLLECTE

<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 6 nov	Mercredi 13 nov
Mercredi 20 nov	Mercredi 27 nov
Mercredi 4 déc	Mercredi 11 déc

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

FACTURATION DE L'EAU

La facturation de l'eau se fait désormais en 2 fois, en juin et en novembre.

Actuellement, un employé des services techniques relève les compteurs des habitations de la commune pour avoir les consommations réelles de l'année.

Cette facturation prendra en compte les nouveaux tarifs de l'eau, plus progressifs, avec la tranche 0-30 m³ à 0,48 €. Vous pouvez consulter le barème complet sur le site Internet de la commune à la page « [tarifs communaux](#) ».

Prélèvement automatique : il est possible de payer par prélèvement automatique en remplissant un formulaire à la mairie muni de votre RIB. Il s'appliquera immédiatement et sera tacitement reconduit.



TRAVAUX

Suite aux inondations de novembre 2012, le conseil municipal avait décidé d'établir un bilan de notre réseau d'eaux pluviales en vue d'effectuer les travaux nécessaires pour éviter des futurs déboires.

La société retenue, TPAE, travaille actuellement sur ce projet.

Elle peut être amenée à entrer dans certaines propriétés, avec l'accord des habitants, pour collecter certains renseignements.

La 2^e phase d'aménagement d'entrée du bourg, route du Stum, débute ce mois-ci. Elle consiste, comme expliqué dans le précédent bulletin (n° 232), à aménager les bas côtés de la chaussée.

Des perturbations de la circulation sont à prévoir pendant le temps des travaux.



PLU

La commune a entamé depuis quelques mois des études préalables à la modification de notre PLU.

Il s'agit essentiellement de le mettre à jour en améliorant les documents qui le composent, en intégrant les dernières évolutions de la législation (SCoT, lois « Grenelle »...) ou encore de simplifier et de clarifier certains points réglementaires (implantation des bâtiments, clôture...).

Ces études ont également permis de faire le point sur l'urbanisation actuelle et future de la commune.

Afin de vous présenter cette démarche nous vous invitons à une réunion publique, le **mercredi 6 novembre à 20h30**, salle Ti an Holl.



REPAS DES PLUS DE 65 ANS

Comme chaque année, les plus de 65 ans de la commune ont été conviés à partager un déjeuner à la salle Ty Kreis-Ker. L'assemblée a été reçue par le maire et quelques élus, en présence des deux doyens du repas Mme Alpaerts et M. Cabon. Au menu, un bon repas, des rires, des chants et une bonne ambiance.



Recrutement

Alisson GOURDON

Employée CAE pour l'entretien des bâtiments communaux, le service de la cantine et de la garderie.



Sacha DANLOT

Employé contrat d'avenir pour l'entretien des espaces verts et encadrement sportif.



Infos Pratiques

CONTRÔLE SOURICIDE / RATICIDE

Début novembre, dans la commune.

Pour les personnes intéressées veuillez vous faire connaître auprès de la mairie avant le 9 novembre.

NOUVEAUX HORAIRES DU MARCHÉ :

Tous les mercredis de 10h à 12h30.



NOS DÉCHETS

Comme vous avez pu le voir, certains changements ont eu lieu sur l'aire de l'éco-point située à côté du garage. L'aire grillagée destinée à recevoir les plastiques a été enlevée dans la semaine du 14 octobre, ainsi que les conteneurs pour les papiers. Il ne reste plus que deux conteneurs pour recevoir le verre, car celui-ci n'est pas ramassé à domicile.

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas investi dans des poubelles individuelles, il est encore possible d'en acheter à la Communauté de communes. Il faut une poubelle à couvercle vert pour les ordures ménagères (prix de 10 à 20 € suivant la contenance) et une autre à couvercle jaune pour les recyclables (prix unique de 15 €).

Certaines poubelles ne sont pas ramassées par le service intercommunal car elles contiennent des éléments qui ne devraient pas s'y trouver. Les poubelles vertes ne doivent contenir que des ordures ménagères ainsi que les sacs et films plastiques, les barquettes plastiques et en polystyrène, les pots en plastique (yaourt, crème), les couches et essuie-tout... quant aux poubelles jaunes, vous pouvez y mettre en vrac les emballages métalliques, les flacons en plastique (avec leur bouchon), les briques alimentaires et les cartonnettes ainsi que les journaux, magazines et revues. Mais vous ne devez y mettre ni ferraille ni verre.

COMPOSTAGE ET PAILLAGE

Ils permettent de réduire de manière significative la part des fermentescibles des ordures ménagères et des déchets verts.

Le **paillage** est la solution la plus simple, rapide et naturelle pour valoriser une grande partie des déchets verts du jardin. Les débris végétaux sont étalés sur la terre, d'une manière esthétique et efficace et se décomposent en surface pour former de l'humus.

Le **compostage** est une décomposition organisée, accélérée et contrôlée, en présence d'air, pour obtenir un fertilisant naturel concentré et prêt à l'emploi. Cette solution concerne surtout les déchets de la cuisine et du potager.



LE CLIC

À partir du 1^{er} octobre 2013, la Communauté de communes renforce son orientation sociale en reprenant à son compte la gestion du CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.

Ce dispositif profite désormais à l'ensemble des 22 communes du territoire avec en prime une offre de services étoffée.

Face à la multiplication croissante des dispositifs d'aides et des acteurs, le CLIC est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel ; véritable sésame pour les seniors et leur famille à la recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement :

- L'accès aux droits (aide sociale, passage à la retraite, APA...)
- La prise en charge des caisses de retraites (hébergement temporaire, auxiliaire de vie...)
- L'aide à domicile (ménage, portage de repas...)
- La santé et la sécurité (soins à domicile, transport adapté...)
- L'adaptation de votre logement
- Les établissements d'accueil (maisons de retraite...).

CLIC - Accueil de Landerneau - Tél. 02 98 21 72 99

Maison des services publics - 59, rue de Brest 29800 Landerneau

CLIC - Accueil de Daoulas - Tél. 02 98 46 49 89

Pôle social du pays de Daoulas - Place Saint-Yves 29460 Daoulas

Infos Pratiques

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Notre association, apolitique est reconnue d'utilité publique.

Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées.

Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale.

Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Nous avons une permanence du service juridique le premier mercredi du mois à la Maison Pour Tous de Landerneau, place François Mitterrand.

Service Juridique: 02 98 43 01 44

Courriel : thierry.capitaine@gmail.com

ENER'GENCE

Vous souhaitez obtenir un conseil personnalisé neutre et gratuit sur votre projet de construction ou de rénovation : isolation, chauffage, énergies renouvelables, électricité spécifique ?



Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au Point info habitat, 32 quai de Léon, Ener'gence vous conseille sur les économies d'énergie.

Vous pouvez vous munir de tous les documents associés à votre projet (plan, factures d'énergie, devis, diagnostic de performance énergétique...).

En dehors de ces permanences et pour des renseignements sur les mêmes thématiques, vous pouvez contacter l'espace Info-Energie du Pays de Brest au 0 805 203 205 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou venir à Brest, au 9 rue Duquesne aux mêmes horaires.

Le prochain bulletin paraîtra en décembre, veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 25 novembre dernier délai.

Merci.

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 04 au 08 Novembre	Potage maison Blanquette de dinde à l'ancienne Pommes de terre au four Tomme noire Pomme	Salade de crosets emmental Choux farcis sauce tomate Carottes vichy Clémentine	Crème à la tomate Émincé d'agneau aux abricots Céréales gourmandes Ile flottante Pain bio	Salade de betteraves Parmentier de poisson Salade verte Crème dessert caramel
Du 11 au 15 Novembre	FERIE	Crème de carottes cantadou Aiguillettes de poulet Petits pois doux Fromage blanc aux fruits Kiwi	Nems Riz cantonnais Fromage Salade de fruits exotique	Crème Dubarry Dos de lieu au four Duo de courgettes Gouda Orange bio
Du 18 au 22 Novembre	Crème de lentilles corail Steak haché de porc Salsifis / Pdt Mimolette Clémentine	Salade de haricots rouges bio Langue de bœuf sauce charcutière Purée carottes et patates douces Flan caramel Banane Pain bio	Trio de carottes anciennes Sot l'y laisse au four Pdt frites Yaourt bio	Crème de courgettes vache qui rit Poisson au gratin Poêlée de brocolis champignons Petit louis Fruit
Du 25 au 29 Novembre	Crème de potiron Saucisse de francfort Coquillettes bio Fromage blanc sucré Poire	Baguette flamenkuche Filet meunière Poêlée de légumes campagnarde Fromage : Kiri Fruit	Salade lentilles carottes bio Rôti de veau Pommes de terre vapeur Plateau de fromage Pruneaux secs	Rosette de Lyon Saumon grillé Julienne de légumes Salade verte Yaourt sucré

INFOS DIVERSES

Sortie scolaire des maternelles

Les petite et moyenne sections sont allées à la découverte du milieu marin à Rostiviec, où ils ont pu se familiariser avec le rivage, la pollution des côtes...

Ils ont appris à observer ce qui se trouve sur la plage et à ramasser les déchets. Ils ont aussi pu observer les animaux qui vivent dans l'eau, en appliquant les bons gestes : « je soulève délicatement la pierre, j'observe les animaux qui vivent en dessous et je remets doucement la pierre en place. » Pour suivre l'actualité des PS et MS et voir les photos de leurs « aventures », retrouvez-les sur leur blog : <http://www.chezleslutins.com/>



Jardin pédagogique

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion d'Adeline Poulmarc'h les élèves de l'école de Saint-Urbain s'occupent de la gestion d'un jardin pédagogique.

Toutes les classes y ont un rôle. Ils apprennent à préparer la terre, à semer, à s'occuper d'une plantation, à récolter... le tout dans une gestion biologique.

Un blog relatant sa vie est visible sur <http://apprendreenjardinant.overblog.com/>

Pour fonctionner, les parents d'élèves, les adhérents de l'association du Café jardin ont la possibilité en présence et sous la responsabilité d'un enseignant, de venir partager leurs connaissances et d'aider à encadrer les élèves dans le jardin durant les récréations. Un planning de l'année est accroché dans le couloir de la maternelle. Il vous suffit d'y inscrire votre nom.

Petit récit récent de l'activité de nos jeunes jardiniers :

Fin septembre : Ils s'occupent d'une autre parcelle, désherbent, nomment les petites bêtes qu'ils trouvent et récoltent les topinambours. Un autre groupe poursuit le travail de préparation de la terre sur la parcelle. Ils continuent pour leur plus grande joie à déterrer des pommes de terre.

Fin octobre : ce sont les élèves de Maternelle avec Charlyne et Sarah qui sèment de l'engrais vert et des graines de moutarde.



LE P'TIT CINÉ

30 ANS D'AVENTURES...

En 1983 était créée l'association intercommunale le P'tit Ciné regroupant 10 communes du Pays de Daoulas. Vendredi 11 octobre 2013 à Irvillac, elle a soufflé ses 30 bougies en présence de tous les bénévoles ayant participé à cette aventure cinématographique.

En 1983, la France comptait 3 chaînes de télévision ; les magnétoscopes se démocratisaient à peine et l'association a eu comme idée de proposer des séances de cinéma itinérant, transportant matériel de projection et bobines d'une salle communale à une autre.

Environ 50 copies de films seront visionnées de mars 1983 à juin 1991 dans chaque commune. En 1991, le catalogue de films ne proposant plus guère de titres récents, le P'tit Ciné passe une convention avec le cinéma « L'Image » de Plougastel-Daoulas pour conserver un attrait et offrir des titres nouveaux. Cette formule est toujours d'actualité.

Elle propose aux enfants, aux adolescents et aux adultes de notre commune des séances de cinéma une fois par mois durant l'année scolaire tout en assurant le transport des participants en car.

Les films proposés par le P'tit Ciné le mercredi après-midi sont adaptés à un jeune public (de 4 à 12 ans) et la programmation des films, le vendredi soir, sous l'intitulé « Ciné Ados » s'adresse plus particulièrement aux adolescents. Néanmoins, à la demande de nombreux adultes d'y participer, petit à petit le « Ciné Ados » s'est transformé en « Ciné Famille » et permet donc aujourd'hui à toute personne (ados, adultes, seuls ou accompagnés) de s'inscrire.

La correspondante locale est Anne-Marie GOURMELON.

Tel : 02 98 25 01 61



ANIMATION ÉCOLE

Afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires l'Animation école propose une vente de chocolats issue d'une sélection équitable et biologique. Profitez-en pour passer commande pour les fêtes : des bons de commande sont disponibles à la mairie. Commande à passer avant le 12 novembre.



N'oubliez pas que l'association propose également de la **Zumba** (samedis 23/11 et 14/12) et une **collecte des journaux** (samedi 30/11).



COMITÉ D'ANIMATION

URGENT RECHERCHE HANGAR POUR LE CHAR.

La confection du char nécessite un local aménagé (hangar avec hauteur de porte et de toiture appropriée). L'association promet de respecter les lieux et une indemnisation peut être envisagée pour son occupation.

N'oubliez pas également la **représentation théâtrale** qui aura lieu le samedi 23 novembre à la salle Ty Kreis-Ker.

Merci de contacter Mme DAYOU pour plus de renseignements au 06 59 69 04 88.

Naturvan

Cette 2^e édition du trail de la Mignonne, fut un succès. Plus de 440 participants ont foulé les 3 parcours proposés.

Nous tenons, tout particulièrement, à remercier les coureurs, les bénévoles (pour le temps consacré), les propriétaires terriens (pour leurs autorisations), M. le maire et les membres du conseil municipal, les agents communaux, tous ceux qui ont œuvré pour que tout se déroule dans de bonnes conditions et les sponsors.



Pour 2014, les circuits seront revus et nous risquons d'avoir besoin de nouvelles autorisations de propriétaires. En vous remerciant d'avance.

Le samedi 20 septembre a été retenu et nous aurons encore besoin de vous tous, bénévoles, sponsors, municipalités, pour que cette manifestation sportive se déroule dans les meilleures conditions.

La saison a repris et les inscriptions sont ouvertes pour adhérer à l'association Naturvan.

Venez nous rejoindre et tester l'ambiance de l'équipe, en course à pied, les mercredis à 18h et les dimanches à 9h30 ou 10h30. Ou en VTT, les dimanches à 9h30.

Les rendez-vous se font sur le parking des terrains de sport.

Fête de la Saint Urbain

Le 21 décembre nous fêterons la St Urbain ! Après le passage du Père Noël conduit à travers le village par le Comité d'Animation, une soirée festive de rencontre des habitants sera organisée sur le thème de la scène ouverte.

Vous savez danser, chanter, mimer, raconter des histoires... Si vous souhaitez participer comme acteur ou comme bénévole pour l'organisation, vous pouvez laisser votre nom à la mairie ou par courriel via le site Internet de la commune

www.saint-urbain.com

Nous vous attendons nombreux !!



SORTIES

DIRINON

Le club d'Elorn Handball organise une foire aux jouets - puériculture, salle polyvalente, dimanche 17 novembre de 10h à 16h30

Entrée : 1€50 (gratuit pour les -12 ans)



3 € le mètre linéaire de table

Réservations / renseignements au 02 98 36 28 46 ou à secretaire.elornhb@laposte.net.

Le centre équestre "Un p'tit crin d'paradis"

est ouvert tous les jours et vous propose des cours d'équitation pour tous les niveaux et tous les âges (à partir de 4 ans). Nous vous accueillerons aussi pour des STAGES pendant les vacances scolaires à la journée ou à la demi-journée.

Solenne Jacopin "UN P'TIT CRIN D'PARADIS" 06 62 68 63 44

Route de Kermelenec 29460 Dirinon



LOGONNA-DAOULAS

Asambles propose une sortie culturelle sur le thème : Alambic et faïence en pays de Quimper, vendredi 15 novembre.

Visite du musée de l'Alambic et de la distillerie du Plessis, déjeuner au restaurant, visites guidées de la faïencerie Henriot, puis du musée de la faïence de Quimper. Tarif tout compris 30 € pour les adhérents, 43 € pour les autres. Inscriptions avant le 8 novembre au 02 98 20 64 55.

IRVILLAC

La troupe des OUAFF'S du Faou présente la pièce de théâtre Boeing.boeing, comédie en 3 actes de Marc Camoletti le samedi 16 novembre à 20h30 à la salle kerlévénez à Irvillac



Entrée : adulte 6 €, 15-18 ans 3 €

DAOULAS

Braderie du Secours Populaire ouverte à tous, dans les locaux, 3 rue de la Gare à Daoulas, le samedi 9 novembre de 9h30 à 17h pour un déstockage de vêtements et de livres. Vêtements en bon état à 2 €.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Les chorales Kan ar VAG de L'Hôpital-Camfrout et Côte des légendes de Lesneven se produiront en concert à l'église de Plougastel-Daoulas le 10 novembre à 16h. Cette manifestation placée sous l'égide de Musique et Danse en Finistère se situe dans le cadre de « Novembre à Chœur ».

Nous vous interpréterons divers chants issus de répertoires très variés.



LESNEVEN

Vous êtes débutant(e) sur Internet ? Exploitant(e) agricole, retraité(e), en recherche d'emploi, salarié(e) à mi-temps, assistant(e) maternel(le), artisan ou femme d'artisan, mère ou père au foyer ou vous avez simplement plus de 17 ans et vous désirez vous former à Internet :



L'iréo de Lesneven propose en 5 séances de 2 heures entre le 18 novembre et le 8 décembre une formation gratuite à Internet.

Contactez nous au 02 98 83 33 08 ou par Courriel : ireo.lesneven@mfr.asso.fr

Le 4L Trophy

Damien Le Bars, habitant de Saint-Urbain, a été sélectionné pour participer au mythique 4L Trophy (<http://www.4ltrophy.com/>) par son école. Le but de cette course est humanitaire.

Le 4L TROPHY™ achemine chaque année plusieurs tonnes de matériel scolaire au bénéfice des écoliers marocains et en 2012 à l'ouverture de 3 salles de classe.

Damien et sa camarade de classe auront à conduire 6000 km à travers la France et le Maroc, et ils distribueront sur leur passage des fournitures aux enfants des déserts marocains. Ils leur faut 50 kg de fournitures, aussi vous pouvez les aider en déposant à la mairie vos stylos, cahiers scolaires même entamés, sac à dos, sac d'école, vêtements...

Pour pouvoir faire leur raid, payer leur essence, leurs péages... une somme de 2 000 € leur est nécessaire pour s'inscrire définitivement sous forme de sponsoring. Les entreprises les sponsorisant auront une publicité placardée sur la 4L.

La course est grandement médiatisée ; alors amis entrepreneurs, n'hésitez pas à contacter Damien au 02 98 25 06 84 pour de plus amples renseignements.

Les restos du coeur

La 29^e campagne des Restos du Coeur commencera le 25 novembre prochain.

Afin de nous permettre d'améliorer les conditions d'accueil et de rencontre avec les familles en grande difficulté, nous recherchons toutes les bonnes volontés désireuses de nous aider à mieux les accueillir.

Contact : Association départementale des restos du coeur

27 rue de la mairie
29590 ST-SEGAL.

Téléphone : 02 98 86 60 06.



Emploi

La CCPLD recherche un chargé d'opération d'aménagements de voirie dans le cadre d'emploi de techniciens territoriaux.

Mission : élaboration et suivi d'opérations de maintenance de voirie.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV avec photo, avant le 8 novembre 2013 à la CCPLD, Maison des services publics - 59 rue de Brest BP 849 - 29208 Landerneau Cedex

Café Jardin CAFÉ JARDIN

En présence de 29 personnes, l'association Café Jardin a tenu son assemblée générale vendredi 11 octobre. L'occasion de dresser un bilan de sa première année d'existence, même si les Cafés Jardin existent depuis plus longtemps, puisqu'ils sont nés début 2009, suite à une réunion publique organisée par la municipalité de Saint-Urbain dans le cadre de l'élaboration d'une charte de développement durable. Aujourd'hui, l'association compte 106 adhérents, répartis sur 27 communes dont 83 adhérents viennent de la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas. Les rendez-vous mensuels ont réuni en moyenne entre 25 et 30 participants, avec un record à 65 présents pour la séance consacrée à l'utilisation de l'osier.

Pour l'année à venir, les idées ne manquent pas. La discussion s'est engagée autour des thèmes envisagés : affûtage de la tronçonneuse et conseils de sécurité pour la coupe et l'abattage ; quels terreaux pour quoi faire ? Peut-on le fabriquer ? ; lacto-fermentation et autres procédés de conservation ; entretien des petits fruitiers et de la vigne... Il est également prévu une séance avec la présence de Philippe Munier, le jardinier de France Bleu Breizh Izel.

Il est également prévu de renouveler l'achat en commun de terreau et d'essayer d'étendre ces commandes groupées à d'autres produits (les adhérents sont invités à faire connaître leurs souhaits en la matière). Pour une meilleure communication, un blog devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

La discussion s'est ensuite engagée sur les rythmes scolaires puisque l'association a été sollicitée par la mairie pour y participer. Un débat qui a montré la grande réticence des présents à intervenir auprès des élèves dans ce cadre.

La réunion s'est achevée avec l'élection du conseil d'administration. Les sortants Marie-Pierre Hollecou, Catherine Colombéron et Fanch Dantec ont été réélus et rejoints par deux nouveaux : Laurence Fohanno et Daniel Depretto.

Enfin, à noter que le prix de l'adhésion a été maintenu à 2 €, « notre but étant d'être le plus nombreux possible pour partager notre goût et notre recherche de pratiques respectueuses de l'environnement et pour permettre d'échanger plus », a rappelé le président, Fanch Dantec.

Café Jardin organise le **30 novembre une bourse aux plantes à la salle Ty Kreis-Ker**, suivie d'une séance le 14 décembre sur la confection des couronnes de Noël.



Le nouveau conseil d'administration. Premier rang de gauche à droite Anne-Marie Gourmelin, Marie-Pierre Hollecou, Laurence Fohanno, Christine Kerdoncuff, Catherine Colombéron, (second rang) Jean Petitbon, Jean-Pierre Corre, Maurice Guellec, Daniel Depretto, Pierre le Bras, Fanch Dantec.

Pollution de l'eau

La présence d'un pesticide 2,6 dichlorobenzamide avait été détectée au-delà du seuil de 0,1 µg/l d'eau distribuée en mars 2013.

Une information a été faite auprès des riverains du captage pour les alerter sur l'utilisation d'herbicides interdits dans le périmètre du captage.

Parallèlement la commune a dilué à 20% son eau distribuée avec celle venue de Pont-Ar-Bled. Ces mesures ont permis de passer successivement à 0,074 µg/l et 0,055 µg/l bien au dessous des normes de qualité.

Cependant la municipalité demande à tous les habitants proches du périmètre de captage une vigilance sans faille sur la non utilisation d'herbicides interdits.

Nous vous tiendrons informés des évolutions de la qualité de l'eau dans de prochains bulletins.

Autres paramètres mesurés : pH 8,2 ; T° 17,6°C ; nitrates 20 mg/l.

Environnement

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. En 2012, 30 épisodes d'intoxication accidentelle ont eu lieu en Bretagne, impliquant 89 personnes dont 72 passées par un service d'urgence et 28 hospitalisées.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone, aérez immédiatement les locaux, arrêtez les appareils de combustion avant d'évacuer les lieux et appeler les secours (112, 18 ou 15).